



## SERVICE JURIDIQUE



**LE SERVICE JURIDIQUE EST ACCESSIBLE  
À TOUS LES ADHÉRENTS DE L'UPV.**

**IL EST SPÉCIALISÉ EN :**

- Droit du travail
- Droit des contrats



**MISSIONS PRINCIPALES**

- Conseil juridique : réponses aux questions, avis sur des éléments de rédaction
- Mise à disposition de trames de documents
- Veille juridique et rédaction de synthèses sur les actualités juridiques

## DOMAINES D'INTERVENTION

- Embauche
- Rupture du contrat de travail
- Modification du contrat de travail
- Durée du travail
- Conventions collectives
- CSE - Négociation collective
- RGPD
- Maladie et AT du salarié
- Rémunération
- Mutuelle et prévoyance
- GSC
- Congés payés et congés divers
- Droit disciplinaire
- Santé et sécurité dans l'entreprise
- Vie de l'entreprise
- Droit des contrats



## LOCALISATION & MODALITES

Le service juridique est basé à Toulon et intervient dans tout le Var. Il est joignable par téléphone et mail, des rendez-vous à l'UPV ou en entreprise sont possibles.

## CONTACT

**Lou DERIN**  
06 58 46 68 59  
juridique@upv.org



Ajouter aux contacts